Autun : elle perçoit 64 138 euros d'aides sociales… depuis le Maroc

21/09/2020 à 18h51



Une femme a été condamnée à un an de prison avec sursis pour avoir fourni de fausses déclarations afin de toucher diverses aides et allocations

Enfants scolarisés à Tanger, prime de rentrée délivrée à Autun

La prévenue, une femme de 42 ans, était absente à son procès. Elle demeure officiellement à Tanger (Maroc) depuis 2016, avec son mari et leurs trois enfants. Elle était donc poursuivie **pour avoir, entre 2016 et 2019 à Autun, où elle s'était domiciliée, indûment perçu la somme de 64 138 € sous différentes formes : prime de rentrée scolaire, revenu de solidarité active, allocations familiales, aide personnalisée au logement.** Elle avait été interpellée à la sortie d'un aéroport en France alors qu'elle venait rendre visite à sa famille.

[…] Après délibéré, le tribunal a estimé qu'elle était coupable, en la punissant d'une peine d'un an de prison avec sursis , et de cinq ans d'inéligibilité à tout mandat électif.

lejsl.com